

Sommaire, decembre 1904

Gravure No 1—Chronique du Sanctuaire	281
Gravure No 2—A l'Immaculée (poésie)	287
La 1ère nuit de Noël (légende)	288
Le 8 décembre 1904	292
L'Almanach de Notre-Dame	296
Un enterrement	297
Le Révérend Monsieur Eugène Mayrand	300
A petite Marie	301
Sermon du R. P. Colomban, O.F.M.—I	303
Gravure No 3—La Noël au lac Athabaska	307
Marie au berceau de Jésus (poésie)	312
Prières et actions de grâces	313
Souscriptions pour restaurer et orner le Sanctuaire	318
Recommandations de prières, faveurs obtenues, nécrologie	320

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

L'adresse imprimée indique la date où finit l'abonnement : ainsi **Jan. 04**, après un nom, signifie que l'abonnement est dû depuis jan. 1904.

Le *Directeur* doit être immédiatement prévenu de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais omettre d'indiquer clairement le **nom du bureau de poste que l'on quitte**.

Que toute irrégularité dans la réception des *Annales* soit signalée sans retard au *Directeur*, spécifiant quel numéro est en défaut.

Pour des raisons multiples, prière, autant que possible, de ne pas envoyer des timbres-poste.

N.B.—Les envois d'argent seront faits de préférence par Bons et Mandats de poste ou par chèque de banque.—Si le chèque est fait payable à une banque des Etats-Unis, il faut ajouter **vingt-cinq centins** à la somme expédiée afin de couvrir les frais d'es-compte. Nous conseillons de faire enregistrer les lettres qui contiennent de l'argent ; c'est le moyen d'en éviter la perte.

Toute correspondance doit être adressée, et tout chèque ou mandat doit être fait payable aux

ANNALES DU TRES SAINT ROSAIRE,

Cap-de-la-Madeleine,

Que.